



Démarche qualité, projet associatif et appui-conseil

* nouveau

Accompagnement à la Démarche Progr'ESS®



Objectifs

- Revisiter son projet associatif
- Évaluer son projet associatif
 - Améliorer la visibilité de l'association, de son projet et de ses actions
 - Valoriser les missions, favoriser la reconnaissance de l'utilité sociale
- Améliorer la cohérence du projet et la qualité des interventions
 - Faire émerger des axes stratégiques de progrès et de développement
 - Renforcer et consolider l'ancrage dans un territoire de projet
 - Professionnaliser les équipes
 - Permettre une amélioration de la qualité des interventions en termes d'utilité sociale, de cohésion sociale, d'insertion, d'implication citoyenne des habitants

🕒 Durée

5 à 6 jours selon les sites.
Contenu adapté en fonction de la demande spécifique de la structure, nous consulter

📄 Prix de la formation

Nous consulter

▶ La Démarche Progr'ESS® pour qui ?

Toute association souhaitant revisiter son projet associatif, évaluer son fonctionnement, sa gouvernance, son projet et en particulier les :

- Régies de Quartier et de Territoire
- Centres sociaux
- Structures d'insertion par l'activité économique
- Foyers de jeunes travailleurs
- Clubs de prévention spécialisée
- Services de médiation et de correspondants de nuit
- Établissements médico-sociaux en lien avec la démarche d'évaluation interne et d'évaluation externe de l'ANESM (ESAT, Foyers de vie, Centres d'hébergement...)

▶ La Démarche Progr'ESS® de quoi s'agit-il ?

Loin de se limiter à une démarche qualité visant l'amélioration des procédures techniques et organisationnelles et l'optimisation des résultats, la Démarche Progr'ESS® se concentre en premier lieu sur la mise en œuvre des projets associatifs dans leur globalité et dans leur déclinaison territoriale.

Véritable processus collectif à l'échelle locale, la Démarche Progr'ESS® conjugue auto-évaluation et remise à plat des fondamentaux du projet associatif.

La Démarche Progr'ESS® s'appuie donc sur la participation et la mobilisation des acteurs qui font vivre l'association, l'animé ou bénéficient de ses services.

Afin d'évaluer les pratiques, la Démarche Progr'ESS® s'appuie sur :

- Un accompagnement par un expert externe
- Des échanges et un travail collectif des acteurs associatifs, professionnels, administrateurs, bénévoles, habitants, usagers, partenaires...
- Le projet associatif et les références politiques

Phase 1

Cadrage de la démarche et définition de la feuille de route

Phase 2

Échanges élargis et écoute diagnostique autour de l'existant

Phase 3

Élaboration ou actualisation du projet associatif

Phase 4

Réalisation d'un diagnostic et élaboration d'un plan d'actions sur un axe prioritaire

Phase 5

Restitution